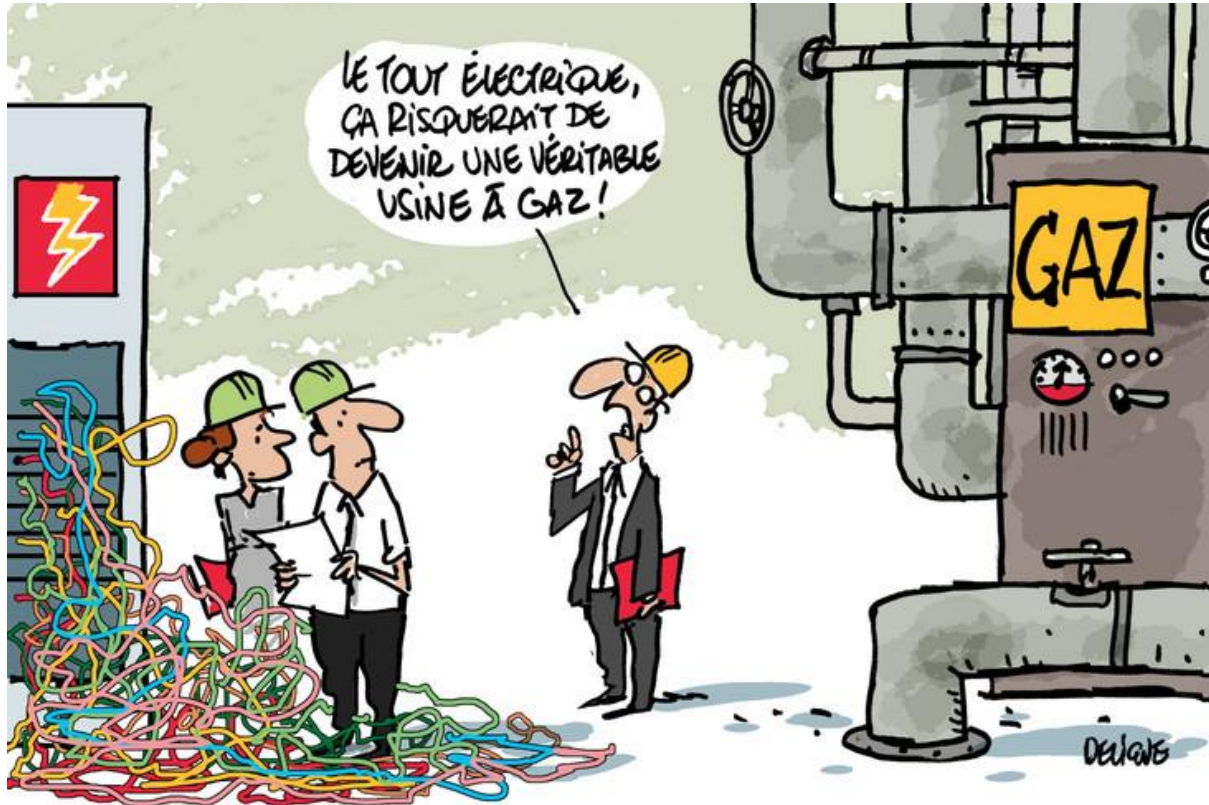


Le gaz ne veut pas être remplacé par l'électricité

Par Jean-Claude Bourbon
9 octobre 2018



Selon les scénarios du gouvernement, la neutralité carbone en 2050 suppose de réduire drastiquement la part du gaz naturel, même si celui devrait être remplacé par du biométhane.

On connaît depuis longtemps la bagarre entre les pros et les antinucléaires. En voici une autre qui refait surface: celle entre les gaziers et les électriciens. Elle est aussi ancienne, mais pourrait prendre une tournure décisive alors que le gouvernement prépare ses derniers arbitrages sur la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE). Prévu fin octobre, le texte est censé tracer les grandes lignes de la politique énergétique de la France jusqu'en 2028.

En attendant, les esprits s'échauffent et tous les acteurs cherchent à faire passer leur message. Ces derniers jours, les dirigeants d'Engie sont montés au créneau pour défendre la place du gaz, avec clairement le sentiment de ne pas avoir été beaucoup entendus. « Le débat a été confisqué et l'on voit circuler un peu partout des scénarios néfastes et irréalistes, qui sont tout électriques, tout nucléaire ou à très forte proportion de nucléaire », expliquait Didier Hollaux, directeur général adjoint d'Engie, en charge des infrastructures, le 8 octobre.

Et de plaider pour « une PPE équilibrée » et une « complémentarité entre les énergies ». Le groupe estime que le biométhane, ce gaz vert issu notamment des déchets agricoles, pourrait remplacer le gaz naturel à l'horizon 2050.

Une forte réduction de la part du gaz prévue

Ce n'est pas l'avis des pouvoirs publics, pour qui le meilleur moyen d'atteindre à ce moment-là une neutralité carbone, est de promouvoir l'électricité, ce qui éliminerait de facto le gaz, émetteur de CO₂. C'est le schéma qui a été présenté au printemps par le ministère de la transition écologique.

« La stratégie nationale bas carbone » (SNBC), l'autre feuille de route des pouvoirs publics pour accompagner la PPE, prévoyait ainsi de diviser quasiment par cinq la part du gaz en 2050, avec une consommation tombant à cette à 114 térawattheures (TWh) contre environ 500 TWh actuellement. « Compte tenu de nos coûts fixes de réseau, tomber à ce niveau-là de consommation aurait entraîné la mort de la filière », estime résume Patrick Corbin, le président de l'Association française du gaz (AFG).

Depuis, le texte a été un peu amendé et les dernières moutures évoquent une part maximale de gaz à 290 TWh. De son côté, Engie, estime possible de descendre la consommation à 300 TWh en 2050, mais pas en dessous.

Demande d'une nouvelle réglementation thermique des bâtiments

Dans la mise au point de ces scénarios, certains y voient la patte d'EDF, qui pousse évidemment à une augmentation de la consommation électrique, de manière à avoir moins de centrales nucléaires à fermer ou un peu plus de nouvelles à construire. « Aujourd'hui, l'électricité représente 25 % de la consommation d'énergie. Dans une société totalement décarbonée, sa part passerait à 50 %. Nous sommes loin d'un scénario tout électrique », relativise toutefois Damien Siess, directeur de la stratégie à l'Union française de l'électricité (UFE), qui défend les intérêts du secteur.

Mais les électriciens réclament aussi une nouvelle réglementation thermique des bâtiments (RT 2020), qui ferait la part belle au chauffage électrique alors que l'actuelle (la RT 2012) a opéré un rééquilibrage en faveur du gaz. « Il est faux de croire que cela ferait baisser les émissions de CO₂, car la demande supplémentaire d'électricité en hiver est couverte par des centrales thermiques, notamment du charbon allemand », affirme Didier Holleaux.

Le gaz vert a le vent en poupe

Selon lui, il serait difficile de se passer des capacités de stockage du gaz, qui représente 135 TWh, même en utilisant des batteries électriques. « Avec la capacité actuelle de celles qui l'on peut installer chez soi, il en faudrait 10 milliards. Et en augmentant par 100 leur efficacité d'ici à 2050, il en faudrait encore 100 millions », assure le patron des infrastructures d'Engie.

Pour les gaziers, une course contre la montre est donc lancée. Le gaz vert a le vent en poupe et les agriculteurs sont demandeurs car cela leur procure une source de revenus supplémentaires. À la fin juin, il y avait ainsi 56 sites d'injection, 33 en construction et 403 en projet. GRDF, le gestionnaire du réseau de distribution estimait en juin que 20 % de la consommation française de gaz pourrait être ainsi couverte en 2030. Engie parle désormais de 10 %.

Mais les freins sont nombreux. Pour baisser les coûts, la filière a besoin d'être soutenue, ce qui passe par un tarif de rachat attractif du gaz produit, comme cela s'est fait pour l'éolien et le solaire. Mais pour des raisons budgétaires, le mécanisme n'est plus trop à la mode. « Cela coûte pourtant moins cher de verdir le gaz que de tout électrifier », juge Thierry Trouvé, le directeur général de GRTGaz. La semaine dernière, Jean-Louis Bal, le président du Syndicat des énergies renouvelables (SER), s'alarmait ainsi d'un coup de rabet généralisé.